

ADMINISTRATION

48, rue de la République
ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
A PARIS : AGENCE HAVAS

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République
MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

AUJOURD'HUI :

DRAME SANGLANT RUE MONCEY. —
Un homme gravement blessé
d'un coup de fusil.
LE CONCOURS NATIONAL DE TIR ET
LA PRESSE DE PARIS.

Enseignement Secondaire

M. le ministre de l'instruction publique a prononcé à la distribution des prix du concours général un fort remarquable discours. Ecrite dans une très belle langue, animée d'un souffle patriotique, nourrie d'idées vigoureuses, pleine de sève, cette harangue est une des meilleures qu'on ait entendues sous les voûtes de la Sorbonne.

Mais M. Bourgeois, dans le milieu où il se trouvait et par la nature même de son sujet, était obligé de s'en tenir à des généralités. Aussi il se permettra de lui dire, et il sera le premier à penser que le rapport présenté par M. Dupuy, au nom de la commission du budget, sur les crédits affectés à l'instruction publique, est autrement suggestif.

M. Dupuy traite dans son rapport de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. En 1887, le nombre des élèves des lycées et collèges communaux était de 89,900, dont 53,816 pour les premiers et 32,984 pour les seconds; en 1891, ce nombre est descendu à 50,714 pour les lycées et à 27,968 pour les collèges. Il y a donc une perte notable. Quant aux établissements libres laïques, ils sont en pleine décadence et tendent à disparaître. Cela n'est pas un phénomène nouveau; dès les premiers temps de l'application de la loi néfaste de 1850, les établissements libres laïques ont été frappés d'une façon irrémédiable. Pour tout esprit réfléchi, il était évident que l'Etat seul était en mesure de lutter contre la puissante organisation de l'Eglise catholique.

Où sont allés les neuf mille élèves perdus par l'enseignement secondaire de l'Etat? Dans les établissements religieux? Non, car si pour ces maisons il n'y a pas eu de diminution dans le nombre des élèves, s'il y a même eu accroissement, c'est dans de très petites proportions. Depuis 1887, les établissements tenus par des prêtres ou des moines n'ont gagné qu'un millier d'élèves. Il est donc permis de croire qu'un assez grand nombre de familles de la bourgeoisie se contentent aujourd'hui pour leurs enfants de l'instruction donnée dans les écoles supérieures, soit même dans les écoles primaires. Il y a maintenant pas mal d'enfants qui passent deux ou trois années à l'école primaire avant d'entrer au lycée. Il faut aussi tenir compte des établissements dans le genre de l'école Turgot, des institutions commerciales qui enlèvent à l'enseignement secondaire un certain nombre de sujets.

M. Dupuy a signalé dans son rapport les causes de cet état fâcheux. Il en énumère plusieurs : remaniement incessant des programmes, augmentation du prix de l'internat et de l'externat, abus dans les fournitures scolaires, dans les achats de livres imposés aux élèves. Il est certain que sur ce dernier point il s'est introduit dans les lycées de très mauvaises habitudes, qui agacent prodigieusement les familles et qui nécessiteraient une intervention énergique de l'administration supérieure. J'aurais peut-être occasion d'y revenir en citant des exemples on ne peut plus curieux.

Mais tout cela ce sont des explications insuffisantes. La vraie cause du mal, c'est que la haute bourgeoisie, la bourgeoisie riche est devenue en grande partie clérical, que chez elle il est de mode il est bien porté d'envoyer ses enfants chez les pères jésuites ou autres. Le résultat est qu'un peu plus de la moitié des enfants de la bourgeoisie prise dans son ensemble sont élevés, instruits par les prêtres.

M. Dupuy déclare que c'est là une situation très grave et qui doit appeler l'attention des pouvoirs publics. C'est ce que nous sommes quelques-uns à répéter depuis plusieurs années au milieu, je le reconnais, d'une indifférence générale. Il y a quelques jours je citais ce discours où dès 1875 M. Châtelain-Lacour présentait un tableau saisissant du danger que ferait courir à l'unité morale de la patrie l'enseignement clérical.

Quel est le remède? On a parlé de rétablir le certificat d'études tel qu'il fonctionnait avant 1850. Pour mon compte, je ne verrais aucun inconvénient à exiger le certificat d'études dans les établissements de l'Etat de tous ceux qui veulent occuper une fonction dans l'Etat. Mais je m'empresse de proclamer que cela va au rebours des idées du jour, et que prêcher le rétablissement du certificat d'études ce serait prêcher dans le désert. Alors, je voudrais bien que ceux qui comme M. Dupuy voient si clairement le mal et le signalent avec tant de vigueur et de netteté nous indiquassent quelles sont, à leur avis, les mesures à prendre. Se borner à engager l'Université à perfectionner ses programmes, c'est vraiment trop simple.

RANC.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 1er août.

DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS

M. Constans quitte Paris ce soir pour aller inaugurer avec M. Yves Guyot, qui est dans la Creuse, et qui doit le rejoindre, la nouvelle ligne de Brives à Cahors, par Gourdon.

Le ministre de l'intérieur sera accompagné de M. Léon Pissard, sous-secrétaire de cabinet, et par M. Jean Bataille, son secrétaire particulier.

Le ministre des travaux publics sera accompagné par M. Descubes, chef adjoint de son cabinet. M. Constans repartira de Cahors lundi matin et se rendra directement à Luchon, où il se propose de rester avec M. Constans pendant une huitaine de jours. M. Fallières, ministre de la justice, part ce soir pour Aurillac. Son absence ne durera que quelques jours.

GRÈVE DE TERRASSIERS

Trois cents ouvriers terrassiers, occupés dans divers chantiers de Saint-Denis, s'étaient mis en grève hier, réclamant un salaire de soixante centimes par heure au lieu de celui de cinquante centimes qui leur est payé actuellement.

Dans la réunion qu'ils ont tenue ce matin, à la Bourse du travail, ils ont refusé les offres de certains de leurs patrons qui leur proposaient de les payer à raison de soixante centimes, en attendant l'accord définitif de la corporation.

DISSOLUTION D'UN CONSEIL MUNICIPAL

Le Journal officiel publiera demain un décret prononçant la dissolution du conseil

municipal de Monréal (Ain). Cette assemblée refuse de délibérer et, par suite, les affaires municipales restent en souffrance.

UN INCIDENT A NIMES

A la suite d'un commencement de grève à la sucrerie Lardoise, près de Laudun, treize ouvriers italiens ont été renvoyés. Ils ont été conduits à la gare, drapés en tête.

Au moment du départ du train, on les a salués des cris de : « Vive la France ! »

HOMMAGE RUSSE

La municipalité de Saint-Pétersbourg a décidé que le buste de M. Carnot resterait placé dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, en souvenir de l'escadre française.

L'ESCADRE A CRONSTADT

La Presse et la Province Russes Saint-Pétersbourg, 1er août. De nombreuses municipalités de Russie ont envoyé au conseil municipal de Saint-Pétersbourg des télégrammes pour s'associer aux ovations faites par lui aux marins français.

Les journaux russes expriment leur satisfaction unanime de voir l'Angleterre s'écarter maintenant très sensiblement de la triple alliance et de rechercher les bonnes dispositions de la France. Les Novosti considèrent ce fait comme une nouvelle garantie de la paix européenne.

FRANCE ET RUSSIE

M. de Mohrenheim à Canterets. Canterets, 1er août.

Après l'exécution de l'hymne national russe et de la Marseillaise par l'orchestre Delporte, l'ambassadeur de Russie a dit, devant la foule découverte :

« Messieurs, l'hommage de sympathie si cordial et, laissez-moi ajouter, si touchant, que vous voulez bien donner au représentant de la Russie m'est d'autant plus précieux qu'il me s'adresse pas à un personnage, mais remonte infiniment plus haut, dans ce même moment où, vous ne l'ignorez pas, vous êtes si chaleureusement acclamés chez nous. « Je suis heureux de constater combien les échos des Pyrénées sont sonores. « Vive la France ! »

Le baron et la baronne de Mohrenheim pleuraient de joie.

La foule a répété plusieurs fois : « Vive la Russie ! »

A Cherbourg

Cherbourg, 1er août. La ville de Cherbourg est pavée aux couleurs russes et françaises; de brillantes illuminations sont préparées pour ce soir dans les principaux quartiers.

Les sous-officiers de terre et de mer ont fixé à lundi soir, 8 heures, la réception des sous-officiers russes, grecs et américains; ils iront les recevoir au débarcadère et se rendront ensemble à l'Hôtel de Ville.

L'amiral Lespès, président d'honneur, les amiraux, les majors de la flotte et le consul de Russie assisteront à cette réception. La presse parisienne y sera invitée.

Une dépêche prescrit de décorer et d'illuminer lundi les établissements de la marine et de la guerre.

L'Exposition de Chicago

Paris, 1er août. Les délégués du comité de l'exposition de Chicago ont été de nouveau reçus, ce matin, par M. Favette, chef du cabinet du ministre du commerce et de l'industrie, avec lequel ils ont achevé de régler les conditions de la participation des industriels et des commerçants français à l'exposition américaine.

Les délégués ont fait connaître à M. Favette que, conformément à son désir, ils avaient écrit à Chicago, afin de réserver pour les produits français, 50,000 mètres exposés à l'est, et que, jusqu'au 1er novembre la France conserverait le droit de demander un emplacement supplémentaire.

Ils ont, en outre, confirmé que si la disposition du pavillon général ne permettait pas de séparer des autres notre exposition des Beaux-Arts, en nous ferait un pavillon spécial.

En ce qui concerne l'assurance pour tous

les produits et marchandises exposés, le comité de Chicago en fera connaître le taux, dès la fin de septembre; ce taux sera le plus bas possible.

Toute latitude sera laissée à nos nationaux pour l'installation et l'exploitation à l'exposition de Chicago de cafés, restaurants, kiosques, etc., mais les demandes devront être adressées, directement au ministre du commerce français qui les transmettra au comité américain.

NOUVELLE-CALÉDONIE ET AUSTRALIE

Arrivée du « Polynésien »

Les passagers du Paquebot. — Rapidité de la traversée. — Le « Oroya » dans l'océan. — Traversée. — Protestation dans le commerce. — Les cantines administratives. — Le steamer « Calédonie ». — Nouvelles d'Australie. — Les photographies de Sarah Bernhardt. — Sinitristes à la côte d'Australie.

Marsille, 1er août.

Le splendide paquebot des Messageries Maritimes, le Polynésien, capitaine Boulard, courrier de Nouvelle-Calédonie et d'Australie, est arrivé à 7 heures 1/2 du matin, dans le bassin de la Joliette. Il avait 263 passagers, dont nous citerons un lieutenant d'infanterie de marine, M. Campérat, venant de Nouméa; M. Pourpe, lieutenant de vaisseau, venant de Suez; M. Saugeron, ingénieur du canal, venu de Peilhos-Souars des Faubourgs, rapatriée de Melbourne; et 145 sous-officiers et soldats de l'infanterie de marine, libérables en provenance de Nouméa.

Le Polynésien, en dépit de diverses bourrasques qu'il a essuyées et d'une grosse mer contre laquelle il a eu à lutter sur la côte d'Australie, ainsi que d'Alban y au cap Lewin, a effectué un beau voyage sous le rapport de la vitesse, ayant maintenu une moyenne de plus de 15 nœuds à l'heure.

A un moment donné — c'était au fort de la tourmente — le navire ne fila que 14 nœuds en vingt-quatre heures; mais, par contre, avec le calme, il atteignit des vitesses remarquables telles que 30, 32, 33 et même 44 nœuds par vingt-quatre heures, cette dernière vitesse correspondant à 17 nœuds 3 centièmes ou plus de 31 kilomètres 1/2 à l'heure.

La puissante machine du paquebot, qui n'a éprouvé aucun dérangement, a donc donné d'excellents résultats dans ce second voyage, qui est d'un bon augure pour les suivants. Et sans attendre, le Polynésien a infligé une défaite sérieuse à l'un de ses concurrents anglais, l'Oroya, de l'Orient-Line, sur lequel il a gagné quarante-huit heures dans le trajet de Suez à Adén, et plus encore, au retour, sur le même parcours. Aussi, les passagers de l'Oroya sont-ils venus en masse visiter le Polynésien, à Sydney, où les deux courriers se trouvaient mouillés l'un à côté de l'autre, et ont été fort admirés des excellents dispositions et ses luxueux aménagements.

Comme preuve de la marche rapide de ce paquebot, citons encore son arrêt forcé de vingt-huit heures à Adén, à cause du mauvais temps qui l'empêchait de faire ses opérations, et sa vitesse maintenue à 15 nœuds pendant quarante-huit heures dans le trajet de Suez à Adén, et plus encore, au retour, sur le même parcours.

Le Polynésien a apporté un chargement considérable, soit 250 balles de laine, 1,313 balles de peaux, 2,100 sacs d'écorce, 832 sacs de café, 649 barriques de suif, 35 caisses de vanille, etc.

La fête nationale du 14 Juillet, a été célébrée, à bord, avec tout l'éclat possible, grâce au zèle de l'équipage et au bon vouloir des officiers ainsi que des militaires rapatriés.

Les journaux de la Nouvelle-Calédonie, arrivés ce matin, ont fait connaître à M. Favette que, conformément à son désir, ils avaient écrit à Chicago, afin de réserver pour les produits français, 50,000 mètres exposés à l'est, et que, jusqu'au 1er novembre la France conserverait le droit de demander un emplacement supplémentaire.

Ils ont, en outre, confirmé que si la disposition du pavillon général ne permettait pas de séparer des autres notre exposition des Beaux-Arts, en nous ferait un pavillon spécial.

En ce qui concerne l'assurance pour tous

D'Australie, toutes les nouvelles se rapportent aux ovations faites à Sarah Bernhardt. Surtout, la marche triomphale de l'artiste se double d'un mouvement sympathique à l'égard de la France, dont les dames et les jeunes filles d'Australie affectent de porter les couleurs aux représentations de nos compatriotes. La troupe qui l'accompagne, en entier, est aussi l'objet de la plus grande déférence de la population australienne qui admire fort sa correction sous tous les rapports.

Un photographe américain a pris le monopole de la vente des photographies de Sarah Bernhardt. Il en débite des quantités invraisemblables. Il y en a dans tous les magasins, dans toutes les boutiques. Tout le monde en achète. Un officier du bord, qui nous a rapporté ce fait, nous a dit que l'avalanche des photographies de l'artiste lui avait rappelé les sauterelles d'Afrique. Cela pullule partout! L'expression nous a paru tout pittoresque pour que nous ne la citions pas. C'est un envasement, un déluge.

L'engouement des Australiens pour Sarah Bernhardt a provoqué un fait assez curieux et qui méritait d'être signalé. On sait qu'il est rigoureusement défendu d'importer des chiens sur le territoire australien. Jamais aucun cas de rage n'est manifesté dans le pays parmi ces animaux, et les indigènes redoutent que les chiens venant du dehors ne leur importent la terrible maladie.

Or, quand Sarah est arrivée à Melbourne, elle avait plusieurs touts dont on a, par exception, autorisé le débarquement. Mais les chiens de l'actrice ont été casés dans une sorte de lazaret où ils sont l'objet de tous les soins, mais où ils ne peuvent communiquer avec aucun de leurs congénères. Quand Sarah quittera l'Australie, on lui rendra ses chiens, dont elle aura à payer la pension.

Les mauvais temps, dont le Polynésien a eu à souffrir à cause plus d'un sinistre sur la côte d'Australie. On a signalé, entre autres, la perte du steamer anglais Taramang, portant 1,341 tonnes de charbon. Ce navire s'est perdu corps et biens avec les 31 hommes qui formaient son équipage.

Le Carthage, de la compagnie Péinsulaire Orientale, a été très éprouvé, et le Georgine-Dovies, chargé de bois, ainsi que la goélette Venus ont des avaries telles, qu'ils sont considérés comme perdus, alors que les navires Sea, Nymph, Jesse, Sinitair et Bertha ont été mis à la côte sans avaries sérieuses et ont pu être renfloués.

L'ARTICLE DE M. CRISPI

Londres, 1er août.

Voici un extrait de la traduction de l'article de M. Crispi, qui paraîtra demain à Londres dans la Contemporary Review :

Aujourd'hui, en France, il n'y a qu'une idée — c'est de froisser l'Italie. Avant le 31 janvier, il semblait, et l'on croyait que la guerre était faite contre moi.

Aujourd'hui, on ne suspecte plus le marquis di Rudini, sur lequel on avait placé de si ardentes espérances, reconnues maintenant comme illusoires. Et ce conflit peut être regardé comme la dernière édition de la fable du loup et de l'agneau.

C'est l'Italie, disent-ils, qui est déterminée à faire la guerre à la France, et qui s'arme dans ce but. Mais les faits viennent chaque jour prouver le contraire, et récemment Mgr Rotelli en a fourni une preuve publique. Le nonce du pape à Paris, lorsqu'il fut nommé cardinal et reçut la barette des mains du président Carnot, et en le remerciant, désira le voir se souvenir que les destinées de la France et de la papauté étaient indissolublement unies.

Le nouveau cardinal, en ces paroles, répétait ouvertement ce qu'il avait continuellement écrit, même dès 1877, dans ses communications au cardinal Rampolla. M. Rotelli était le principal instrument des discordes entre le gouvernement italien et la papauté; c'est lui qui nourrissait les espérances de Léon XIII au sujet d'une restauration possible du pouvoir temporel, et M. Carnot avait toute sa raison de se féliciter de ce qu'un nouvel ami de la France était entré dans le Collège des cardinaux.

On ne trouvait rien de trop amer à dire contre la « perle d'Albion », que n'a-t-on pas dit contre lord Salisbury et le Parlement!

On allait jusqu'à taxer l'Angleterre d'ingratitude envers son alliée de 1854, comme si la guerre de Crimée avait été faite à son profit et non pour les intérêts de l'Europe et pour le triomphe, en Orient, de cette politique traditionnelle dont la France, à son propre désavantage et au danger de la civilisation, s'est maintenant départie.

Le fait est qu'ils désirent être les arbitres de l'Europe et qu'ils sont irrités à chaque obstacle qui se dresse sur le chemin de leur ambition.

Et l'Allemagne et l'Italie sont des obstacles à présent qu'elles ont conquis leur unité et il faut compter avec elles, dans toutes les questions qui s'élevaient dans le vieux monde. La Grande-Bretagne est un obstacle qui, en unissant sa flotte à celle des autres puissances, maintient la liberté des mers.

LES REPRÉSAILLES ALLEMANDES

Colmar, 1er août.

Une circulaire confidentielle adressée aux directeurs de police et aux Kreis-directoren en faisant fonctions, les invite à user, dès à présent, d'une plus grande sévérité à l'égard des étrangers de nationalité française de séjour en Alsace-Lorraine et munis de passeports.

Tout Français trouvé séjournant dans une localité qui n'est pas désignée sur son passeport doit être immédiatement expulsé et son passeport annulé. Ceux dont le passeport n'est plus valable doivent être particulièrement poursuivis et renvoyés le même jour à la frontière.

Il est également notifié que le Français muni du passeport qui ne l'autorise qu'à traverser le pays ne doit pouvoir y passer la nuit. L'infraction entraîne la confiscation du laissez-passer.

Enfin, il est à présent avéré que le refus du visa est subitement redevenu la règle et l'exception.

Bref, les rigueurs sont redevenues extraordinaires, et la surveillance des hôtels et même des maisons privées est tout à fait insistée.

On vient de retirer aux gendarmes de service à la campagne et sur la frontière le fusil pour le remplacer par le revolver d'ordonnance à six coups.

Les livres explosibles

UNE PISTE

Toulon, 1er août.

Une déposition importante vient d'être faite au cours de l'enquête sur l'affaire des livres explosibles. Le directeur du Petit Var a reçu, il y a un an environ, une lettre écrite en caractères romains dans laquelle on lui adressait, avec prière d'insérer, des lettres semblables à celles contenues dans la lettre de menaces.

Cette lettre venait de Cherbourg, les caractères romains qui la composent sont de la même forme que les écritures des lettres de menaces; l'auteur est donc le même.

La date de cette lettre, si on la retrouve, indiquera l'époque où le coupable recherché était à Cherbourg et fournira une source de contrôle de plus.

L'ENQUÊTE DE M. GORON

Paris, 1er août.

M. Goron, chef de la sûreté, est revenu de Toulon hier soir, à neuf heures un quart; aujourd'hui, il a rendu compte de sa mission à M. Athalin, qui centralise tous les résultats de l'enquête relative aux livres explosibles.

L'enquête sera longue, mais le chef de la sûreté espère qu'elle aboutira à l'arrestation des coupables.

LES SOUPÇONS

Actuellement on a des soupçons; l'individu qui est l'auteur de la machination que l'on sait appartenirait au corps de santé de la marine.

Les lettres de menaces qu'il a écrites à MM. Treille et Etienne prouvent que le coupable est désigné.

Deux agents de la sûreté sont restés à Toulon pour continuer l'enquête de concert avec le parquet de cette ville.

GUERRE ET MARINE

Paris, 1er août.

Les sous-officiers d'infanterie de marine... Le ministre de la marine vient de prendre de nouvelles dispositions concernant les sous-officiers rengagés des troupes de la marine candidats à l'école Saint-Maixent.

Aux termes d'une circulaire en date du 3 février 1890, la condition d'avoir fait un an de séjour au moins aux colonies, n'est pas exigée de ceux qui peuvent présenter un diplôme de bachelier ès lettres, première partie, bachelier ès sciences complet ou bachelier de l'enseignement secondaire spécial, ainsi que ceux qui auront été admissibles à l'école normale ou à l'école centrale des arts et manufactures.

A ce nom, le lieutenant leva vivement la tête et sa physionomie redevenant sévère. — Où l'avez-vous rencontré, je vous prie? — Dans la montagne, et je l'ai quité ce matin dans une posada, où on a voulu l'assassiner.

— Et vous l'avez sauvé, dites-vous? reprit l'officier avec une ironie menaçante. — Je l'ai sauvé au péril de ma propre vie. — Savard, amène-moi Cotentin, dit le lieutenant avec un calme plus effrayant qu'un accès de colère.

Le brigadier amena un cheval, que Coignard reconnut immédiatement. C'était la monture normande du brave capitaine. — Ce cheval, reprit l'officier avec une fureur concentrée, est celui du capitaine que vous prétendez avoir sauvé. Mes hommes l'ont trouvé errant dans les plaines et couvert de sang... le sang d'un Français que vous et vos complices avez égorgé.

— Cette accusation est une infamie, s'écria Coignard, qui était devenu pâle comme la mort. — Brigadier, dit le lieutenant d'une voix qui sifflait à travers ses dents serrées, tu vois cet arbre? Il montrait un énorme olivier qui étendait tout près de là ses rameaux nouveaux. — Oui, mon lieutenant. — Eh bien! prends ta corde à fourrage et pends-moi ce misérable. (A suivre.)

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 2 Août (89)

Le Forçat Colonel

PAR Fortuné DU BOISGOBEY

DEUXIÈME PARTIE

Les Espagnols conservaient aussi leur avantage. Leurs petits chevaux navarrais bondissaient comme des cerfs, et l'anglais, avec ses enjambées immenses, se maintenait en ligne sans effort.

Du reste, à mesure qu'on avançait dans la plaine, le terrain devenait plus accidenté. Le sol, fendu par la sécheresse, était coupé de ravines assez profondes et semé de cailloux qui roulaient sous le sabot des chevaux. Zerga franchissait les obstacles avec une adresse merveilleuse, mais l'andalou avait le pied moins sûr, et son cavalier était obligé de le soutenir de la main et des jambes.

Au moment où Coignard arrivait au bord d'une crevasse assez large, trois ou quatre coups de feu éclatèrent au loin derrière lui et lui firent tourner la tête. Les hussards renoncèrent à la poursuite et déchargeaient leurs mousquetons sur les fuyards en guise de signal d'adieu.

— Nous sommes sauvés! cria le faux

Pontis en piquant des deux, ils s'arrêtèrent et maintenaient... Il ne put pas achever. Son cheval, qu'il avait abandonné à lui-même une seconde, manqua des deux pieds de devant et s'abattit en envoyant son cavalier rouler dans la poussière. Rosa jeta un grand cri et retint Zerga, qui s'arrêta court. Coignard était déjà debout et cherchait à relever l'andalou, mais la pauvre bête se débattait en hennissant douloureusement. L'ex-grenadier comprit promptement que tout était perdu. Son cheval avait une jambe cassée. Ce fut un instant de désespoir horrible.

Les hussards avaient vu de loin l'accident, ils s'étaient lancés de nouveau à fond de train.

— Fuyez, Rosa! fit le malheureux comte en se tordant les mains; je suis un homme mort. Sauvez-vous et n'oubliez pas que je vous aime.

L'Espagnol se jura et secouait doucement la tête en signe de refus. — Nous mourrons ensemble, Pierre, dit-elle de sa voix douce et calme.

— Fuis, Rosa, fuis, je t'en supplie, je te l'ordonne!

Les Français n'étaient plus qu'à vingt pas. On les entendait crier pour exciter leurs chevaux. Rosa ne bougeait pas.

A ce moment, l'Espagnol aux favoris noirs, celui qu'on nommait don Inigo de Calahorra, arriva comme la foudre et se penchant sur l'encolure de son navarrais, il saisit l'oreille de Zerga, qui se cabra et partit d'un galop furieux. Inigo venait de lui jeter dans l'oreille une meche allumée et l'arabe, fon de douleur, emportait sa maltresse avec la vitesse d'un ouragan.

En une seconde, tout disparut comme une vision et Coignard se vit seul à trois pas des hussards, qui accraient le sabre levé. Il se croisa les bras et attendit la mort.

Un hasard étrange le sauva. Le premier cavalier qui arriva manqua le coup de pointe qu'il lui destinait et le revivra avec le poitrail de son cheval. Le choc avait été si violent que le comte resta étendu à terre sans mouvement et que les hussards le crurent tué.

Deux ou trois mirent pied à terre pendant que les autres continuaient à poursuivre les Espagnols. Un vieux brigadier examina le prétendu mort et reconnut qu'il était seulement évanoui. Aucun des soldats n'eut l'idée de l'achever.

L'ivresse de la poursuite était déjà en partie dissipée et les Français ne furent guère de sang-froid. D'ailleurs, l'uniforme rouge du blessé dénotait les hussards qui, ne sachant trop à qui ils avaient affaire, épargnèrent, un peu par curiosité, cet officier inconnu.

C'est peut-être un Anglais, dit le vieux brigadier, faut attendre le lieutenant, il verra ce qu'il doit en faire.

Cependant un hussard pur scrupuleux avait détaché le porte-manteau de Coignard et s'approprié à en examiner le contenu quand ses camarades revinrent de la poursuite. Le peloton entier se composait d'une quinzaine de cavaliers commandés par un jeune lieutenant qui paraissait très échauffé de sa course inutile.

— Hé! Savard, tu en tiens un? cria-t-il dès qu'il fut à portée de la voix. — Oui, mon lieutenant, mais je crois

que ce n'est pas un de ces gueux d'Espagnols. Il a la peau blanche et un habit rouge.

— Nous allons voir ça, répondit l'officier, en arrêtant son cheval tout près du blessé.

En ce moment même, Coignard ouvrait les yeux et l'horrible sentiment de la réalité lui revenait tout à coup.

— Rosa? où est Rosa? cria-t-il d'une voix égarée.

— Tiens! il appelle sa femme, dit naïvement le brigadier.

Ce mot, auquel la situation donnait un sens cruel, acheva de rendre le sang-froid au malheureux comte.

Monsieur le lieutenant, dit-il, en faisant un effort pour se lever, vous empêchez, je pense, vos hommes de m'insulter.

— A ton rang, Savard, dit l'officier, frappé malgré lui du ton ferme de Coignard. Et maintenant, monsieur, à nous deux.

— J'attends vos questions, dit l

D'autre part, un arrêté ministériel du 7 avril 1891 n'admet au bénéfice de l'ajournement que les sous-officiers qui suivent les cours de Saint-Maixent.

Or, il peut arriver que les sous-officiers rentrant dans la catégorie de ceux visés par la circulaire du 3 février 1890 contractent des engagements dans l'infanterie de marine, à l'effet de se présenter au concours d'admission à l'école de Saint-Maixent, et que ces sous-officiers soient appelés à suivre une destination coloniale après trois mois de présence au corps.

Le ministre de la marine a décidé en conséquence que les sous-officiers figurant pendant deux ans au tableau des ajournés, sous réserve qu'ils serent en mesure de se présenter avec chance de succès aux examens de Saint-Maixent. La même mesure sera appliquée aux militaires rengagés ayant déjà satisfait au service colonial et possédant une belle instruction secondaire qui leur permette de concourir pour l'école de Saint-Maixent, soit dans l'année en cours, soit dans l'année suivante.

— A l'Officiel. — M. de Louvenot, sous-lieutenant de réserve au 13^e d'infanterie, passe au 60^e régiment territorial.

— Pendant les manœuvres. — Pendant les manœuvres, il arrive fréquemment que la liaison à établir entre les différents unités, fait distraire du service des escadrons un nombre notable de plantons.

Le ministre de la guerre a décidé, en principe, que les hommes détenteurs de la cavalerie devraient être employés au service de planton en temps de manœuvres; ils rempliraient leur mission soit à pied, soit avec des vélocipèdes. Quant aux réservistes de cavalerie qui seraient propriétaires d'une machine, ils seraient, au prochain, convoqués pour l'époque des manœuvres.

La décision de M. de Freycinet a l'avantage d'habituer les corps à se suffire à eux-mêmes, sans faire de trop fréquents emprunts à l'infanterie.

Dépêches Diverses

LES AVORTEMENTS D'AVIGNON. Avignon, 1^{er} août.

M. Droume, maire de Villeneuve, qui a été mis en état d'arrestation, à la suite des affaires d'avortement, vient d'être transféré à la prison d'Avignon, les menottes aux mains et entre deux gendarmes.

Comme M. Droume était suppléant du juge de paix, le procureur général de Nîmes a désigné pour procéder à l'instruction contre lui deux magistrats, le procureur de la République et le juge d'instruction.

LE PHYLLOXÈRE EN CHAMPAGNE. Châlons-sur-Marne, 1^{er} août.

Le phylloxère a été constaté dans le département de la Marne, à Vincelles, commune limitrophe à celle de Tréouilly (Aisne), où la présence du terrible insecte avait été déjà reconnue l'an dernier. Des mesures énergiques vont être prises. Le traitement d'extinction de la tache constatée va être prescrit; puis l'arrachage de la vigne contaminée sera fait suivant un règlement qui semble devoir être adopté par le syndicat des vigneron de la Marne, organisé depuis quelques jours.

UN JEUNE DE CINQUANTE JOURS. Londres, 1^{er} août.

Le jeuneur français Alexandre Jacques a commencé hier, à l'Aquarium de Londres, une période de jeûne qui doit durer cinquante jours.

Un lunch, dernier repas que doit prendre Alexandre Jacques jusqu'au milieu de septembre, a été offert par le jeûneur à quelques invités.

LES DOCKS DE MARSEILLE. Marseille, 1^{er} août.

La commission contre le monopole des docks a été reçue, dans l'après-midi, par le préfet municipal qui a remis un ordre du jour adopté par une réunion tenue hier soir, à la Bourse du Travail.

Le préfet a fait connaître aux délégués qu'il avait reçu du ministre du commerce des instructions tendant à entendre contradictoirement les délégués qui désigneraient les ouvriers des ports et la Compagnie des docks, mais que les travaux du conseil général l'obligeraient à ajourner l'enquête jusqu'en octobre.

Le préfet a assuré les délégués de toute son impartialité et a promis de faire tous ses efforts afin qu'une solution intervienne à la fin de l'année.

TIRAGES FINANCIERS

Paris, 1^{er} août.

Aujourd'hui, ont eu lieu les tirages suivants:

Panama Emprunt 1888

Les soixante-dix-sept numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs:

Table with 4 columns of numbers: 71.903, 28.785, 103.883, 31.496, 40.407, 91.804, 61.495, 42.945, 101.345, 58.808, 08.508, 94.698, 110.270, 39.803, 106.150, 84.283, 2.738, 88.681, 57.671, 97.938, 93.590, 3.688, 70.833, 108.615, 70.938, 32.537, 73.858, 84.158, 58.597, 58.799, 7.233, 59.252, 97.989, 51.053, 52.817, 47.802, 43.638, 4.457, 80.933, 104.784, 76.590, 32.783, 37.604, 68.501, 40.436, 29.573, 37.432, 78.328, 71.793, 96.410, 56.432, 10.236, 69.469, 69.151, 61.893, 25.313, 94.471, 37.513, 88.553, 61.452, 4.420, 15.852, 26.494, 69.369, 80.500, 104.587, 68.428, 29.504, 80.317, 57.069, 28.770, 67.707, 90.901, 49.788, 10.516, 64.743, 107.038.

Ville de Paris 1855 et 1860

Le n^o 135.555 gagne 100.000 fr.

Les numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr.:

Table with 4 columns of numbers: 50.277, 113.755, 119.273, 51.593.

Les numéros suivants gagnent chacun 4,000 fr.:

Table with 4 columns of numbers: 32.439, 6.546, 21.435, 27.305, 102.693, 20.083, 730.110, 914, 2.371, 57.418.

Libre Chronique

CEUX QUI SE SOUVIENNENT...

Nous avons constamment la preuve que les Alsaciens-Lorrains n'oublient rien. Les dernières élections municipales le prouvaient encore.

Je voudrais, d'après des indications certaines qui me sont fournies, montrer comment d'autres Allemands, malgré eux, demeurent, en dépit de tout, fidèles à la patrie perdue.

Danois ont pu se résigner pour la perte de la première de ces provinces, mais bien que vingt-six ans se soient écoulés, ils pleurent toujours deux cent mille de leurs compatriotes, devenus Allemands en fait, mais qui ne le seront jamais de cœur. Ce sont les habitants du Sleswig.

Depuis cinq ou six ans, surtout, il se produit de nouveau un mouvement de protestation contre cette conquête allemande.

Pendant longtemps, on avait été si accablé qu'on ne pouvait songer à l'espoir d'un retour de Sleswig au Danemark.

Les générations nouvelles, aujourd'hui, loin d'accepter l'état de choses actuel, sont celles qui s'indignent le plus vivement.

Assurément, on ne songe pas à reprendre directement le Sleswig, les armes à la main. Ce n'est pas avec une armée peu nombreuse qu'on peut affronter l'Allemagne. Mais on garde l'espérance que quelque occasion inopinée se produira, qui permettra la triomphe définitif du droit.

Cette espérance est au cœur des habitants du Sleswig, comme elle est au cœur des Danois. Et, si longtemps que puisse durer encore le joug prussien, on se prépare, pour le jour où on aurait à agir.

Les Allemands n'ont rien obtenu des gens du Sleswig, pas plus qu'ils n'ont réussi à changer les sentiments des Alsaciens-Lorrains. Vainement ils ont voulu proscrire la langue danoise. Elle est toujours parlée là-bas et plus que jamais. L'influence allemande n'a pas fait un pas en avant.

Et qui, mieux que nous, comprendrait cette constance touchante du Sleswig, cette tendresse pieusement gardée à la patrie danoise!

Je disais que c'est surtout depuis quelques années qu'on a pu constater un réveil du patriotisme danois.

Dans les villes danoises, quatre sociétés — la plus importante est celle des « Deux Lions » — se sont formées pour maintenir, par tous les moyens, l'esprit danois dans le Sleswig par l'envoi de livres et de journaux.

Tout le monde contribue à cette œuvre. Je peux citer ce fait que des étudiants très pauvres s'imposent, ne pouvant faire mieux, une cotisation de 25 ore (35 centimes). Ces jours derniers encore, une femme envoyait un vieux sucre d'argent, tout ce qu'elle possédait, pour qu'on le vendit.

Ces sociétés, naturellement, n'ont pas d'existence officielle et elles sont obligées d'agir avec une extrême prudence. Les journaux envoyés aux « frères perdus » s'impriment discrètement, de façon à ne pas encourir les rigueurs de l'autorité, mais on peut lire à travers les lignes.

Tous les livres qui paraissent à Copenhague sont envoyés et répandus dans le Sleswig. Ce sont autant d'encouragements, s'il en était besoin, à garder la fidélité au Danemark.

On s'avise de petits moyens ingénieux. Ainsi fabrique-t-on, à vil prix, des objets usuels enveloppés (ce détail est curieux) dans des papiers qui, lorsqu'on les déploie, reproduisent la disposition du drapeau danois, rouge avec une croix blanche.

Ce sont de touchants symboles; c'est toute une sorte de franc-maçonnerie.

Les Allemands ne se doutent pas de tout ce qui peut servir à rapprocher les habitants du Sleswig la patrie dont ils ont été arrachés.

Si, d'aventure, malgré la prudence que l'on garde, les journaux danois sont interdits, ne peuvent passer la frontière, des journaux sont fondés en Allemagne même, dans des régions éloignées, et portent, quand même la bonne parole.

Un autre fait est typique. Une ligne s'est formée, voici cinq ans, pour aider le gouvernement danois à achever les fortifications de Copenhague.

Ainsi, de puissants engins de guerre sont offerts au ministre de la guerre par des souscriptions privées. Il y a des membres de cette ligne qui se sont engagés à payer une certaine somme, qu'ils acquittent par échéances. Les dames de Copenhague se sont cotisées pour offrir des canons.

C'est que, si la guerre éclatait en Europe, on veut pouvoir, le cas échéant, soutenir les revendications de l'ouest! Des traités sont passés par la ligne, dite « de la Défense de la patrie », en ce moment, avec des maisons anglaises qui fournissent des tourelles cuirassées.

Si le gouvernement d'extrême-droite se maintient malgré l'opinion libérale, malgré toutes les atteintes au régime parlementaire, c'est qu'il se place sur ce terrain du patriotisme.

L'armée travaille. Elle est l'objet de la sollicitude de toute la nation. On se dit qu'elle fournira un jour un corps qui ne serait pas à dédaigner, sur les flancs de l'Allemagne, en cas de conflagration européenne. Les soldats danois ont, d'ailleurs, une martiale tournure dans leur uniforme bleu. Ce n'est plus la raideur prussienne, mais on sent qu'ils sont sérieusement entraînés.

Ainsi, pas de chauvinisme bryant, en Danemark, mais il est impossible de ne pas s'apercevoir que, là aussi, tout le monde songe à ce dont on ne parle pas.

Le gouvernement monarchique impose plus de réserve encore qu'en un pays où la presse est absolument libre. Mais on ne peut se tromper sur les sentiments de la nation, et, nous autres Français, nous pouvons nous intéresser particulièrement à ce réveil patriotique, qu'il était curieux de constater.

Certains petits faits sont caractéristiques.

Il y a à quelque temps s'ouvrait à Copenhague, un établissement de figures de cire, appelé le « Panoptikon ». Il n'avait obtenu qu'un succès médiocre.

L'impression s'avisa alors de donner une reproduction d'une scène historique nouvelle; c'est un groupe formé par le roi Frédéric VII et ses officiers, au moment où il part avec eux pour l'expédition de 1848 contre les Français, expédition qui fut heureuse.

Depuis ce moment, le Panoptikon ne désemplit plus, grâce à l'évocation de ces souvenirs glorieux.

Le patriotisme de ce petit peuple danois se manifeste aussi de toutes les façons. Il est en général prudent, mais il est d'une inébranlable fermeté.

Il m'a semblé attachant de résumer ces notes sur ce pays où, comme chez nous, on conserve, malgré tout, la foi dans la victoire définitive du droit.

DÉPARTEMENTS

RHONE

Villefranche. — Accident à Gleizé. — Un triste accident, jetant dans la désolation une famille de Gleizé, près Villefranche, est arrivé hier.

La jeune Moutinier, âgée de 7 ans, dont les parents exploitent une ferme à Gleizé, est tombée, en se baignant, dans le bief qui alimente l'établissement.

Ce n'est qu'en fermant l'écluse que le corps de la malheureuse enfant a été retrouvé à l'empêlage. Inutile de dire la désolation des parents, qui viennent, depuis quelques instants seulement, de quitter leur enfant.

LOIRE

Roanne. — Vol de 2,821 fr. — La nuit dernière, entre une heure et deux heures du matin, un vol, qui dénote chez ses auteurs une audace incroyable, a été commis dans les bureaux de M. Peillon, entrepreneur des charbons de Blanzay, quai du Bassin.

Les auteurs de ce vol ont escaladé le mur de clôture, et une fois dans les bureaux, ont descendu le coffre-fort, du poids de 120 à 130 kilos, l'ont emporté dans la rue des Vies-Vieilles, à 400 mètres, et l'ont déposé au moyen d'un caillou de 7 kilos. Ils ont volé une somme de 2,821 fr. sur 2,836 fr. qu'il contenait, en or, argent, billets et 300 fr. en monnaie de billon; 45 fr. seulement ont été retrouvés à leur investigation.

Un habitant de la rue des Vies-Vieilles ayant été éveillé par le bruit, a ouvert la fenêtre de sa chambre et aperçut trois individus vêtus de paletots et qui, au bruit, se sont sauvés.

Une enquête est ouverte. Trois individus dont le signalement correspond à celui des voleurs, ont pris le train de Lyon.

Blessé par imprudence. — Dans l'après-midi, à Tabattoir, quelques garçons bouchers s'amusaient avec leurs couteaux, lorsque, par suite d'un faux mouvement, l'un d'eux, le jeune Chevalard, a reçu dans une épaule un coup de couteau qui lui a fait une blessure de 20 centimètres. Le blessé, après avoir reçu des soins, a été transporté chez son oncle, rue de Paris.

Rive-de-Gier. — Société des chasseurs. — La Société des chasseurs réunis de Rive-de-Gier a, dans sa réunion du 19 juillet écoulé, décidé l'envoi d'une pétition à M. le préfet du département de la Loire, pour qu'il permette l'emploi d'un appeau de becquignes qui est toléré dans le département du Rhône.

Tous les chasseurs de la Loire seraient très heureux que M. le préfet leur donne satisfaction.

ISÈRE

Grenoble. — Mort subite. — Hier soir est mort, presque subitement M. Hérodote, adjoint du génie en retraite, maire de Pariset.

Republicain convaincu et énergique, M. Hérodote ne comptait à Grenoble que des amis.

Un sauvetage à minuit. — Hier soir, vers onze heures, des mauvais plaisants sans doute s'emparaient de la barque de M. Mure, passeur à l'île-Verte et s'embarquaient sur l'Isère.

Arrivés sous les piles de la passerelle du nouveau pont, la barque heurta, et les deux hommes qui la montaient ne purent que s'accrocher aux piles et appeler au secours. MM. Grillet et Roverdy se sont empressés d'aller à leur secours et ont été assez heureux pour les ramener sains et saufs.

Les deux hommes ainsi sauvés d'une mort certaine se sont empressés de déclarer sans donner leurs noms ni leur adresse. Comme toujours, la police a ouvert une enquête.

Vienne. — Les Courses. — Voici nos favoris pour les courses qui doivent avoir lieu aujourd'hui dimanche:

Epreuve de pouliches. — Julie ou Filine. Prix de la ville de Vienne. — Straniera. Prix de fondation. — Anisette. Prix de la Société des Steeple-chases de France. — Solitude II.

Prix du commerce. — Damoclès. Prix du Cercle du Jeu de Paume. — Tirs.

Accident. — Un pénible accident est arrivé hier, à trois heures et demie de l'après-midi, au sympathique docteur Brotte.

M. Brotte se rendait, à cheval, visiter un client, lorsqu'il arriva rue Victor-Faugier, en face le café Robin, un chien ayant mordu son cheval à la jambe, l'animal fit un brusque écart qui le rejeta contre un camion qui stationnait à cet endroit.

La secousse fut si violente que M. Brotte, désarçonné, tomba sur le sol.

Dans sa chute, M. le docteur Brotte a eu un poignet brisé et le visage contusionné. Son état, quoique grave, n'inspire cependant aucune inquiétude.

Distribution des prix. — Lundi prochain, à neuf heures du matin, dans la cour du collège, distribution des prix aux élèves des écoles municipales laïques de garçons, de l'école municipale de dessin, de l'école municipale industrielle.

L'exposition des travaux de l'école municipale de dessin et du cours de dessin industriel, aura lieu le même jour, de huit heures du matin à midi, dans une salle du rez-de-chaussée du collège.

DROME

Romans. — Concert militaire. — Voici le programme des morceaux qui seront exécutés par la musique du 75^e de ligne ce soir dimanche, à 8 heures 1/2.

Allegro militaire, X...; Nabuchodonosor, ouverture, Verdi; Sous les lilas, valse, Th. Boyer; Haydée, noisette, Auber (solistes); M. M. Chainet, Maceol, Galtier; Les Gouttes d'or, fantaisie-marzarka, Gordin (soliste); M. Chainet.

Le Travail à l'Arbresle

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL)

L'Arbresle, 1^{er} août.

La grève, qui menaçait de devenir générale pour les tisseurs en velours, prend heureusement des proportions moins inquiétantes. M. Rivière jeune, dont les ouvriers avaient déjà couvert leurs métiers, vient de signer un engagement aux termes duquel il consent à payer ses ouvriers d'après le tarif actuellement en vigueur. Souhaitons qu'il en soit de même pour l'atelier Roussillon et pour les petits maîtres.

Hier, à la salle Durand, on a décidé de convoquer tous les patrons veloutiers de l'Arbresle par lettre spéciale, à une réunion qui doit avoir lieu dans les premiers jours de la semaine, et à laquelle vingt-cinq délégués ouvriers assisteront. Les délégués seront pris dans tous les ateliers. On discutera les bases d'une entente.

Les ateliers Binder, Boyer, Claudius Gomin et Rivière ont accepté le maintien du tarif actuel et payent le tarif consenti.

À la dernière heure le bruit court que la maison Chaveroit de Lyon, qui a l'Arbresle un atelier de 24 métiers, désigné sous le nom d'atelier Jolivet, aurait envoyé à son représentant l'ordre de fermer.

Espérons que ce bruit est erroné car M. Chaveroit est négociant et travaille, de ce chef, pour son propre compte.

convoquer tous les patrons veloutiers de l'Arbresle par lettre spéciale, à une réunion qui doit avoir lieu dans les premiers jours de la semaine, et à laquelle vingt-cinq délégués ouvriers assisteront. Les délégués seront pris dans tous les ateliers. On discutera les bases d'une entente.

Les ateliers Binder, Boyer, Claudius Gomin et Rivière ont accepté le maintien du tarif actuel et payent le tarif consenti.

À la dernière heure le bruit court que la maison Chaveroit de Lyon, qui a l'Arbresle un atelier de 24 métiers, désigné sous le nom d'atelier Jolivet, aurait envoyé à son représentant l'ordre de fermer.

Espérons que ce bruit est erroné car M. Chaveroit est négociant et travaille, de ce chef, pour son propre compte.

NOS ÉCHOS

Une aire de pressions supérieures à 765 m/m, couvre la plus grande partie de la France.

Ajourné, à 10 h. 1/2, hauteur barométrique à 4 heures du soir, 765 m/m.

Pluie depuis 24 h. 0,3 m/m.

Températures extrêmes: à l'ombre minimum +12,3, maximum +26,0; à l'air libre, minimum +10,4, maximum, 26,0.

Probable: Temps assez beau.

Par décret de M. le président de la République, en date du 24 juillet, M. Xavier Broquière, licencié en droit, a été nommé avoué à la cour d'appel de Lyon, en remplacement de M. Ernest Broquière, son père, démissionnaire en sa faveur.

Il a prêté serment, hier, devant la première chambre de la cour.

Election à la prud'homme: Les électeurs patrons des 1^{er} et 4^e catégories du conseil des prud'hommes (soieries), auront à élire le dimanche 16 août courant, deux conseillers prud'hommes, en remplacement de MM. Quinson et Bonnet, démissionnaires.

La distribution solennelle des prix aux élèves du Conservatoire, a eu lieu, hier, à une heure et demie, au théâtre des Célestins, sous la présidence de M. Charles, recteur de l'académie.

Comme toutes les années, nombreuse et élégante assistance.

Sur la scène avaient pris place, les membres du jury, les professeurs et tous les élèves.

Un courte allocution de M. Charles a ouvert la séance, puis lecture du palmarès a été donnée; nous avons chaque jour, au moment des concours, donné les prix obtenus, il est donc inutile d'y revenir.

La cérémonie s'est terminée par un intéressant concert, dans lequel nous avons entendu les principaux lauréats. M^{lle} Marie Gouraud, Lespinais, Bailly, Calloin, Sintot, Ordinaire et M^{lle} Merle, Moulin et Lesur.

L'orchestre du Grand-Théâtre, sous la direction de M. A. Luigini, prêtait son concours.

Les journaux belges signalent dans les campagnes des provinces limitrophes de la France et notamment dans le pays de Charleroi, un nouvel insecte destructeur qui attaque les blés et surtout les froments. Ceux-ci jaunissent d'une façon anormale.

On a découvert que le grain était ravagé par des vers jusqu'à présent inconnus.

La direction des postes et télégraphes publie un avis faisant savoir que des mesures quaranténaires viennent d'être prises dans les ports de Chypre, de Beyrouth et d'Alexandrie à l'égard des provenances de la côte de Syrie, de Mersina à Tripoli exclusivement.

En conséquence, et jusqu'à nouvel avis, les paquebots des Messageries maritimes cessent provisoirement de desservir l'île de Chypre, ainsi que les escales de Mersina, d'Alexandrette, de Lattakieh et de Tripoli de Syrie.

Les médecins. — Le Journal d'Hygiène publie une statistique des médecins en France, dont le chiffre est de douze mille environ.

Ils abondent dans les grandes villes, mais manquent absolument dans les campagnes; ainsi, sur 36,12 communes, il y en a 30,373 qui n'ont ni docteur ni officier de santé, et les paysans ne s'en portent pas plus mal.

Le train express 13, qui, venant de Paris, doit arriver à Lyon à 8 heures 55, n'est entré en gare de Perrache qu'à 10 heures 35, avec un retard de près de deux heures.

Ce retard considérable a été occasionné par le train spécial transportant sur le continent européen la malle de l'Inde et de l'Australie, qui, ayant lui-même un retard assez important, obligea, par mesure de prudence, de garer le train 13 à Dijon.

Les distributions de prix se succèdent et chaque jour nous entrons plus avant dans la période des vacances. Aussi, depuis hier, nos gares présentent une animation extraordinaire et les trains sont bondés d'écoliers et de parents venus à Lyon pour les chercher.

On estime à trente mille au moins le nombre de voyageurs qui, hier, sont partis par la gare de Perrache.

Concours National de Tir

Nous devons prévenir nos lecteurs que les classements que nous publions depuis quelques jours n'ont rien d'officiel. Il n'y aura de définitif que le classement publié par le palmarès qui ne paraîtra pas avant la fin du mois d'août.

Les classements communiqués au jour le jour à la presse, peuvent, après réclamation et pointage, subir des modifications. Nous tenions à en aviser nos lecteurs pour éviter des méprises au moment de la publication du classement définitif.

C'est ainsi que, pour le tir au revolver, les intéressés seront avisés individuellement pour faire valoir leurs droits jusqu'au 15 août.

A partir du 23 août, ils pourront choisir leur prix — ce sont des tableaux de matrices — ceux qui n'auront pas fait personnellement leur choix, verront leur prix choisi par le directeur du tir.

Nous ne croyons pas que le palmarès

paraisse avant les premiers jours du mois de septembre.

La Presse parisienne commence à occuper du concours national de tir et à enregistrer le succès splendide du concours de Lyon.

Le XIX^e Siècle lui consacre un article qui présente un véritable intérêt. Il compare d'abord les résultats obtenus à Lyon et à Vincennes:

Le quatrième concours national organisé par la ville de Lyon et les sociétés de tir lyonnaises a été le plus beau, le mieux réussi, le plus satisfaisant de ceux qui ont eu lieu jusqu'à ce jour. Les tireurs en rapportent un immense sentiment de satisfaction. C'est un grand honneur pour les Lyonnais d'avoir su mener à bien une entreprise aussi difficile.

À un point de vue matériel, l'installation était excellente. Les trois sociétés de Lyon s'étaient partagé les trois catégories de tir:

À la Société de tir de Lyon le tir à la carabine.

À la Société de tir de l'armée territoriale, le tir au fusil Gras.

À la Société des Tireurs du Rhône, le tir au fusil Lebel.

Les soldats servant de gradés et de marqueurs avaient été soigneusement exercés avant le concours. Il ne s'est produit, dans l'important service qui leur était confié, ni trouble ni hésitation. Chacun, d'ailleurs, a remarqué le dévouement des tireurs lyonnais, qui n'ont pas hésité à se priver du plaisir de tirer et de l'honneur de gagner les prix, pour se consacrer à une incessante surveillance, faire les honneurs à leurs hôtes et travailler au classement quotidien des tireurs.

À un point de vue financier, les résultats du concours ont été remarquables. Les organisateurs avaient eu d'abord la satisfaction de recevoir une somme de 40,000 fr. provenant de souscriptions volontaires, ce qui indiquait clairement l'intérêt que les sociétés et les tireurs prennent au concours de Lyon. En 1889, les souscriptions volontaires n'avaient produit, si nos souvenirs sont exacts, que 8,000 fr. environ.

La recette du concours s'est élevée à 165,000 fr. pour onze jours de tir. Cette somme, jointe aux subventions de l'Etat et de la Ville, laissera, une fois les frais et les prix payés, un bénéfice dans la caisse. C'est un résultat rarement obtenu.

Puis le XIX^e Siècle ajoute: Environ quatre mille tireurs ont pris part au concours. Ce nombre est inférieur au nombre des tireurs du concours de Vincennes en 1885.

Mais Lyon n'est pas Paris, et, de plus, en 1885, ce sont les tireurs au Flobert, au Gras réduit, aux autres cibles diverses, qui ont surtout fait nombre.

Parlant enfin du tir au fusil Lebel, notre confrère manifeste comme nous sa satisfaction de voir les splendides résultats obtenus par notre arme de guerre:

Arrivons, dit-il, au clou de la fête. Car il y avait un clou, fourni par le gouvernement, et un clou qui préoccupait fort le monde

salut suisse, rue du Bât-d'Argent, où l'on a joué la Marseillaise et l'Hymne national suisse, que la foule a longuement applaudis.

Au Cirque Rancy

Le soir, à 8 heures 1/2, un grand concert de bienfaisance, au profit des pauvres de la ville de Lyon, avait été organisé par la Fanfare genevoise.

CENTENAIRE DE CHARBONNIÈRES

Voici le programme pour la journée d'aujourd'hui, à Charbonnières :

A midi, salves d'artillerie; réception des sociétés par la municipalité.

A 1 heure, grande cavalcade historique : « Charbonnières en 1791 ».

Itinéraire : du Méridien au Casino, en passant par la grande-rue, retour par l'avenue de la Gare.

Voici les principaux chars : celui du premier maire de Charbonnières, M. Denis, char de la Comédie; char du drapeau du Karsaal, du Guignol, de la Source, et de nombreux chars particuliers, cavaliers et piétons.

A 4 heures, au Casino, distribution des prix par le jury : 100 francs au char le mieux décoré; 50 francs au plus beau costume.

A 5 heures, concert au kiosque par la Fanfare lyonnaise.

A 6 heures, grande fête de gymnastique par la « Vaillante ».

A 7 heures, divertissements et amusements divers, Grand concert symphonique par l'orchestre du Casino, sous la direction de M. Arnaud.

A 9 heures, brillant feu d'artifice, embrasement et illuminations.

Grand bal d'enfants paré et travesti, avec le concours de tous la cavalcade dans la salle des fêtes du Karsaal.

Le Drame de la Place du Change

Mme Parisot, la femme de l'infortunée victime du drame qui s'est déroulé jeudi, place du Change, est arrivée hier à Lyon.

Dans la matinée, elle s'est rendue au bureau de M. Schloessinger, commissaire de police du quartier. Ses anciens voisins ayant eu connaissance de son arrivée, se sont massés devant la porte du commissariat, et ont attendu la sortie de la jeune femme dans l'intention de manifester contre elle.

A peine Mme Parisot s'est-elle montrée sur le seuil de la porte, que de formidables huées se sont fait entendre, et la jeune veuve éplorée a dû rentrer précipitamment et partir en passant par une porte dérobée.

Nous rappelons que c'est aujourd'hui, à 8 heures 3/4 du matin, qu'aurait lieu les funérailles de l'infortunée Parisot.

Une draperie de deuil sera posée contre le magasin, par les soins des habitants du quartier, qui tiennent à témoigner ainsi leurs sympathies pour le défunt.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Dimanche 2 août, 21^e jour de l'année.

Lune : dernier quartier, le 28 juillet; nouvelle le 4 août.

Soleil : lever, 4 h. 35; coucher, 7 h. 36.

Aux Arènes lyonnaises. — Après les brillantes courses provençales menées par le Pouly, voici les courses lyonnaises.

C'est J. Marin, le premier toréador, plusieurs fois médaillé, qui, aux arènes lyonnaises, courra aujourd'hui à 3 heures le taureau avec son vaillant quadrille.

Comme attraction, Marin travaillera seul un taureau dans l'arène.

Théâtre des Célestins. — La représentation que donnera demain Mlle Reichenberg, la charmante sociétaire de la Comédie-Française, s'annonce comme une véritable soirée de gala.

Avant-hier vendredi et hier samedi, le bureau de location a été assiégré par le public désireux d'entendre et d'applaudir l'éminente artiste. Le programme très bien composé, est de nature à attirer le monde, et si l'on ajoute à cela le concours de Mlle Marie Kolb, de M. Cornaglia et Corbin, de l'Odéon, il y aura salle comble demain aux Célestins.

Entrave à la liberté du travail. — Les agents de la Sûreté ont arrêté hier, à son domicile, boulevard des Brotteaux, 64, un maçon nommé Jean Beauchamp, âgé de 24 ans, inculpé d'entraves à la liberté du travail.

Beaucoup a été écorché.

Accident rue de la Barre. — Un accident, qui avait attiré une foule nombreuse à l'angle de la rue de la Barre et de la rue Bellecordière, s'est produit hier, à 5 heures 1/2 du soir, au moment du départ du tramway n° 10.

Un cheval, attelé à un cabriolet s'étant abattu, la locomotive lui a passé sur une jambe, qui a été coupée.

C'était un spectacle navrant que de voir cette pauvre bête étendue à terre et perdant tout son sang. Et dire qu'on l'a laissée ainsi pendant plus de deux heures pour attendre la voiture de l'équarisseur !

Nous ne pouvons que nous faire l'écho de l'indignation des passants, qui attristait un aussi horrible spectacle, et nous signalons le fait à qui de droit.

Détournements de 50.000 francs. — Nous avons annoncé, hier, l'arrestation d'une femme Dodman, inculpée de détournements au préjudice de diverses personnes de Lons-le-Saunier.

Nous apprenons, aujourd'hui, que la nommée Winckler, la fille de la veuve Dodman a été mise en état d'arrestation dans cette ville, comme complice de sa mère, dans les détournements dont il s'agit, et qui ne sont pas évalués à moins de 50.000 francs.

Amateur de bicyclettes. — Le jeune F... âgé de 20 ans, coiffeur, sans domicile fixe, est grand amateur de sport vélocipédique. Mais comme ses ressources ne lui permettent pas de se offrir les nouveaux modèles de bicyclettes que l'industrie livre journellement au vélocipède, le jeune F... emprunte ces instruments chez les loueurs et oublie de les restituer.

Aussi, sur la réquisition de M. Pitaval, rue de la Barre, 4, auquel il avait loué, le 30 juillet dernier, un bicyclette qu'il n'avait pas cru devoir rendre à son propriétaire, le jeune coiffeur a-t-il été arrêté par les gardiens de la paix et conduit au commissariat de police des Brotteaux.

Une autre plainte émanant d'un loueur de la place de la Charité ayant été également portée contre lui, F... a été maintenu pour escroquerie à la disposition du procureur de la République.

Rixe. — Une rixe grave a éclaté, dans la matinée d'aujourd'hui, dans un café tenu au n° 13, de la rue Basse-Cambalot, par M. Glap.

Deux consommateurs, MM. G., voyageur de commerce, cours Lafayette, et Jordamet, à la suite d'une discussion futile, en sont venus aux mains et se sont assez maltraités.

Le Meurtrier

Conduit au poste de la rue Dunoir, Geneste y subit un interrogatoire sommaire.

Il parut regretter son acte de violence et donna pour excuse qu'il croyait avoir affaire à une bande des nombreux chepans qui, le soir venu, pullulent dans le quartier. D'après lui, il aurait tiré, se croyant en état de légitime défense.

A une heure du matin, il a été conduit à la Permanence et laissé à la disposition du commissaire de police de service.

LES LÉGIONNAIRES DU RHONE

Les anciens Légionnaires du Rhône qui désiraient se rendre à Beaune pour le grand concours de musique qui doit avoir lieu le 15 août prochain, sont priés de se faire inscrire au siège de la société, 11, rue Taine, vendredi, 7 août, au plus tard, pour faire partie de la députation qui sera désignée et élue.

Un service de voitures sera organisé pour conduire à Châteauneuf.

BBTES ET RÉUNIONS D'AUJOURD'HUI

La Tutélaire. — Grande fête à la brasserie Française, 8, rue des Ecoles. Le soir, banquet à 7 heures, sous la présidence de M. Burdeau.

VI^e Centenaire de la Confédération suisse. — Grande fête au Palais d'été, cours Gambetta, avec le concours de la musique d'élite de Genève.

Charbonnières-les-Bains. — Grande cavalcade de bienfaisance en l'honneur des fêtes du centenaire de la commune.

Eclair de Lyon. — De 8 heures à minuit, bal offert aux membres honoraires, brasserie Dupeuple, quai de Vaise, 33.

La Française de Lyon. — A 8 heures, concours de course, au parc de Tête-d'Or.

Nouvelle Alliance lyonnaise. — A 2 h., concert-bal, restaurant Gaignaire, cours Vitton, 70.

Société de tir de Lyon. — De 8 heures du matin à la nuit, concours public au stand.

Harmonie du VI^e arrondissement. — Grande fête champêtre à Baunand, établissement Cuzin.

163^e Société de secours mutuels. — De 4 heures à 10 heures du soir, fête annuelle, brasserie Jolbert, grande-rue de la Guillotière, 113.

Institution Longère. — A 3 heures du soir, distribution des prix aux élèves de l'école des filles et de l'école des garçons, rue des Deux-Frères, 47, à Villeurbanne.

Fédération des chauffeurs-mécaniciens. — A deux heures, banquet fraternel, restaurant Mercier, quai de Jayr, 32.

Le Drame de la Place du Change

Mme Parisot, la femme de l'infortunée victime du drame qui s'est déroulé jeudi, place du Change, est arrivée hier à Lyon.

Dans la matinée, elle s'est rendue au bureau de M. Schloessinger, commissaire de police du quartier. Ses anciens voisins ayant eu connaissance de son arrivée, se sont massés devant la porte du commissariat, et ont attendu la sortie de la jeune femme dans l'intention de manifester contre elle.

A peine Mme Parisot s'est-elle montrée sur le seuil de la porte, que de formidables huées se sont fait entendre, et la jeune veuve éplorée a dû rentrer précipitamment et partir en passant par une porte dérobée.

Nous rappelons que c'est aujourd'hui, à 8 heures 3/4 du matin, qu'aurait lieu les funérailles de l'infortunée Parisot.

Une draperie de deuil sera posée contre le magasin, par les soins des habitants du quartier, qui tiennent à témoigner ainsi leurs sympathies pour le défunt.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Dimanche 2 août, 21^e jour de l'année.

Lune : dernier quartier, le 28 juillet; nouvelle le 4 août.

Soleil : lever, 4 h. 35; coucher, 7 h. 36.

Aux Arènes lyonnaises. — Après les brillantes courses provençales menées par le Pouly, voici les courses lyonnaises.

C'est J. Marin, le premier toréador, plusieurs fois médaillé, qui, aux arènes lyonnaises, courra aujourd'hui à 3 heures le taureau avec son vaillant quadrille.

Comme attraction, Marin travaillera seul un taureau dans l'arène.

Théâtre des Célestins. — La représentation que donnera demain Mlle Reichenberg, la charmante sociétaire de la Comédie-Française, s'annonce comme une véritable soirée de gala.

Avant-hier vendredi et hier samedi, le bureau de location a été assiégré par le public désireux d'entendre et d'applaudir l'éminente artiste. Le programme très bien composé, est de nature à attirer le monde, et si l'on ajoute à cela le concours de Mlle Marie Kolb, de M. Cornaglia et Corbin, de l'Odéon, il y aura salle comble demain aux Célestins.

Entrave à la liberté du travail. — Les agents de la Sûreté ont arrêté hier, à son domicile, boulevard des Brotteaux, 64, un maçon nommé Jean Beauchamp, âgé de 24 ans, inculpé d'entraves à la liberté du travail.

Beaucoup a été écorché.

Accident rue de la Barre. — Un accident, qui avait attiré une foule nombreuse à l'angle de la rue de la Barre et de la rue Bellecordière, s'est produit hier, à 5 heures 1/2 du soir, au moment du départ du tramway n° 10.

Un cheval, attelé à un cabriolet s'étant abattu, la locomotive lui a passé sur une jambe, qui a été coupée.

C'était un spectacle navrant que de voir cette pauvre bête étendue à terre et perdant tout son sang. Et dire qu'on l'a laissée ainsi pendant plus de deux heures pour attendre la voiture de l'équarisseur !

Nous ne pouvons que nous faire l'écho de l'indignation des passants, qui attristait un aussi horrible spectacle, et nous signalons le fait à qui de droit.

Détournements de 50.000 francs. — Nous avons annoncé, hier, l'arrestation d'une femme Dodman, inculpée de détournements au préjudice de diverses personnes de Lons-le-Saunier.

Nous apprenons, aujourd'hui, que la nommée Winckler, la fille de la veuve Dodman a été mise en état d'arrestation dans cette ville, comme complice de sa mère, dans les détournements dont il s'agit, et qui ne sont pas évalués à moins de 50.000 francs.

Amateur de bicyclettes. — Le jeune F... âgé de 20 ans, coiffeur, sans domicile fixe, est grand amateur de sport vélocipédique. Mais comme ses ressources ne lui permettent pas de se offrir les nouveaux modèles de bicyclettes que l'industrie livre journellement au vélocipède, le jeune F... emprunte ces instruments chez les loueurs et oublie de les restituer.

Aussi, sur la réquisition de M. Pitaval, rue de la Barre, 4, auquel il avait loué, le 30 juillet dernier, un bicyclette qu'il n'avait pas cru devoir rendre à son propriétaire, le jeune coiffeur a-t-il été arrêté par les gardiens de la paix et conduit au commissariat de police des Brotteaux.

Une autre plainte émanant d'un loueur de la place de la Charité ayant été également portée contre lui, F... a été maintenu pour escroquerie à la disposition du procureur de la République.

Rixe. — Une rixe grave a éclaté, dans la matinée d'aujourd'hui, dans un café tenu au n° 13, de la rue Basse-Cambalot, par M. Glap.

Deux consommateurs, MM. G., voyageur de commerce, cours Lafayette, et Jordamet, à la suite d'une discussion futile, en sont venus aux mains et se sont assez maltraités.

Le Meurtrier

Conduit au poste de la rue Dunoir, Geneste y subit un interrogatoire sommaire.

Il parut regretter son acte de violence et donna pour excuse qu'il croyait avoir affaire à une bande des nombreux chepans qui, le soir venu, pullulent dans le quartier. D'après lui, il aurait tiré, se croyant en état de légitime défense.

A une heure du matin, il a été conduit à la Permanence et laissé à la disposition du commissaire de police de service.

LES LÉGIONNAIRES DU RHONE

Les anciens Légionnaires du Rhône qui désiraient se rendre à Beaune pour le grand concours de musique qui doit avoir lieu le 15 août prochain, sont priés de se faire inscrire au siège de la société, 11, rue Taine, vendredi, 7 août, au plus tard, pour faire partie de la députation qui sera désignée et élue.

Un service de voitures sera organisé pour conduire à Châteauneuf.

BBTES ET RÉUNIONS D'AUJOURD'HUI

La Tutélaire. — Grande fête à la brasserie Française, 8, rue des Ecoles. Le soir, banquet à 7 heures, sous la présidence de M. Burdeau.

VI^e Centenaire de la Confédération suisse. — Grande fête au Palais d'été, cours Gambetta, avec le concours de la musique d'élite de Genève.

Charbonnières-les-Bains. — Grande cavalcade de bienfaisance en l'honneur des fêtes du centenaire de la commune.

Eclair de Lyon. — De 8 heures à minuit, bal offert aux membres honoraires, brasserie Dupeuple, quai de Vaise, 33.

La Française de Lyon. — A 8 heures, concours de course, au parc de Tête-d'Or.

Nouvelle Alliance lyonnaise. — A 2 h., concert-bal, restaurant Gaignaire, cours Vitton, 70.

Société de tir de Lyon. — De 8 heures du matin à la nuit, concours public au stand.

Harmonie du VI^e arrondissement. — Grande fête champêtre à Baunand, établissement Cuzin.

163^e Société de secours mutuels. — De 4 heures à 10 heures du soir, fête annuelle, brasserie Jolbert, grande-rue de la Guillotière, 113.

Institution Longère. — A 3 heures du soir, distribution des prix aux élèves de l'école des filles et de l'école des garçons, rue des Deux-Frères, 47, à Villeurbanne.

Fédération des chauffeurs-mécaniciens. — A deux heures, banquet fraternel, restaurant Mercier, quai de Jayr, 32.

Le Drame de la Place du Change

Mme Parisot, la femme de l'infortunée victime du drame qui s'est déroulé jeudi, place du Change, est arrivée hier à Lyon.

Dans la matinée, elle s'est rendue au bureau de M. Schloessinger, commissaire de police du quartier. Ses anciens voisins ayant eu connaissance de son arrivée, se sont massés devant la porte du commissariat, et ont attendu la sortie de la jeune femme dans l'intention de manifester contre elle.

A peine Mme Parisot s'est-elle montrée sur le seuil de la porte, que de formidables huées se sont fait entendre, et la jeune veuve éplorée a dû rentrer précipitamment et partir en passant par une porte dérobée.

Nous rappelons que c'est aujourd'hui, à 8 heures 3/4 du matin, qu'aurait lieu les funérailles de l'infortunée Parisot.

Une draperie de deuil sera posée contre le magasin, par les soins des habitants du quartier, qui tiennent à témoigner ainsi leurs sympathies pour le défunt.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Dimanche 2 août, 21^e jour de l'année.

Lune : dernier quartier, le 28 juillet; nouvelle le 4 août.

Soleil : lever, 4 h. 35; coucher, 7 h. 36.

Aux Arènes lyonnaises. — Après les brillantes courses provençales menées par le Pouly, voici les courses lyonnaises.

C'est J. Marin, le premier toréador, plusieurs fois médaillé, qui, aux arènes lyonnaises, courra aujourd'hui à 3 heures le taureau avec son vaillant quadrille.

Comme attraction, Marin travaillera seul un taureau dans l'arène.

Théâtre des Célestins. — La représentation que donnera demain Mlle Reichenberg, la charmante sociétaire de la Comédie-Française, s'annonce comme une véritable soirée de gala.

Avant-hier vendredi et hier samedi, le bureau de location a été assiégré par le public désireux d'entendre et d'applaudir l'éminente artiste. Le programme très bien composé, est de nature à attirer le monde, et si l'on ajoute à cela le concours de Mlle Marie Kolb, de M. Cornaglia et Corbin, de l'Odéon, il y aura salle comble demain aux Célestins.

Entrave à la liberté du travail. — Les agents de la Sûreté ont arrêté hier, à son domicile, boulevard des Brotteaux, 64, un maçon nommé Jean Beauchamp, âgé de 24 ans, inculpé d'entraves à la liberté du travail.

Beaucoup a été écorché.

Accident rue de la Barre. — Un accident, qui avait attiré une foule nombreuse à l'angle de la rue de la Barre et de la rue Bellecordière, s'est produit hier, à 5 heures 1/2 du soir, au moment du départ du tramway n° 10.

Un cheval, attelé à un cabriolet s'étant abattu, la locomotive lui a passé sur une jambe, qui a été coupée.

C'était un spectacle navrant que de voir cette pauvre bête étendue à terre et perdant tout son sang. Et dire qu'on l'a laissée ainsi pendant plus de deux heures pour attendre la voiture de l'équarisseur !

Nous ne pouvons que nous faire l'écho de l'indignation des passants, qui attristait un aussi horrible spectacle, et nous signalons le fait à qui de droit.

Détournements de 50.000 francs. — Nous avons annoncé, hier, l'arrestation d'une femme Dodman, inculpée de détournements au préjudice de diverses personnes de Lons-le-Saunier.

Nous apprenons, aujourd'hui, que la nommée Winckler, la fille de la veuve Dodman a été mise en état d'arrestation dans cette ville, comme complice de sa mère, dans les détournements dont il s'agit, et qui ne sont pas évalués à moins de 50.000 francs.

Amateur de bicyclettes. — Le jeune F... âgé de 20 ans, coiffeur, sans domicile fixe, est grand amateur de sport vélocipédique. Mais comme ses ressources ne lui permettent pas de se offrir les nouveaux modèles de bicyclettes que l'industrie livre journellement au vélocipède, le jeune F... emprunte ces instruments chez les loueurs et oublie de les restituer.

Aussi, sur la réquisition de M. Pitaval, rue de la Barre, 4, auquel il avait loué, le 30 juillet dernier, un bicyclette qu'il n'avait pas cru devoir rendre à son propriétaire, le jeune coiffeur a-t-il été arrêté par les gardiens de la paix et conduit au commissariat de police des Brotteaux.

Une autre plainte émanant d'un loueur de la place de la Charité ayant été également portée contre lui, F... a été maintenu pour escroquerie à la disposition du procureur de la République.

Rixe. — Une rixe grave a éclaté, dans la matinée d'aujourd'hui, dans un café tenu au n° 13, de la rue Basse-Cambalot, par M. Glap.

Deux consommateurs, MM. G., voyageur de commerce, cours Lafayette, et Jordamet, à la suite d'une discussion futile, en sont venus aux mains et se sont assez maltraités.

Le Meurtrier

Conduit au poste de la rue Dunoir, Geneste y subit un interrogatoire sommaire.

Il parut regretter son acte de violence et donna pour excuse qu'il croyait avoir affaire à une bande des nombreux chepans qui, le soir venu, pullulent dans le quartier. D'après lui, il aurait tiré, se croyant en état de légitime défense.

A une heure du matin, il a été conduit à la Permanence et laissé à la disposition du commissaire de police de service.

LES LÉGIONNAIRES DU RHONE

Les anciens Légionnaires du Rhône qui désiraient se rendre à Beaune pour le grand concours de musique qui doit avoir lieu le 15 août prochain, sont priés de se faire inscrire au siège de la société, 11, rue Taine, vendredi, 7 août, au plus tard, pour faire partie de la députation qui sera désignée et élue.

Un service de voitures sera organisé pour conduire à Châteauneuf.

BBTES ET RÉUNIONS D'AUJOURD'HUI

La Tutélaire. — Grande fête à la brasserie Française, 8, rue des Ecoles. Le soir, banquet à 7 heures, sous la présidence de M. Burdeau.

VI^e Centenaire de la Confédération suisse. — Grande fête au Palais d'été, cours Gambetta, avec le concours de la musique d'élite de Genève.

Charbonnières-les-Bains. — Grande cavalcade de bienfaisance en l'honneur des fêtes du centenaire de la commune.

Eclair de Lyon. — De 8 heures à minuit, bal offert aux membres honoraires, brasserie Dupeuple, quai de Vaise, 33.

La Française de Lyon. — A 8 heures, concours de course, au parc de Tête-d'Or.

Nouvelle Alliance lyonnaise. — A 2 h., concert-bal, restaurant Gaignaire, cours Vitton, 70.

Société de tir de Lyon. — De 8 heures du matin à la nuit, concours public au stand.

Harmonie du VI^e arrondissement. — Grande fête champêtre à Baunand, établissement Cuzin.

163^e Société de secours mutuels. — De 4 heures à 10 heures du soir, fête annuelle, brasserie Jolbert, grande-rue de la Guillotière, 113.

Institution Longère. — A 3 heures du soir, distribution des prix aux élèves de l'école des filles et de l'école des garçons, rue des Deux-Frères, 47, à Villeurbanne.

Fédération des chauffeurs-mécaniciens. — A deux heures, banquet fraternel, restaurant Mercier, quai de Jayr, 32.

Le Drame de la Place du Change

Mme Parisot, la femme de l'infortunée victime du drame qui s'est déroulé jeudi, place du Change, est arrivée hier à Lyon.

Dans la matinée, elle s'est rendue au bureau de M. Schloessinger, commissaire de police du quartier. Ses anciens voisins ayant eu connaissance de son arrivée, se sont massés devant la porte du commissariat, et ont attendu la sortie de la jeune femme dans l'intention de manifester contre elle.

A peine Mme Parisot s'est-elle montrée sur le seuil de la porte, que de formidables huées se sont fait entendre, et la jeune veuve éplorée a dû rentrer précipitamment et partir en passant par une porte dérobée.

Nous rappelons que c'est aujourd'hui, à 8 heures 3/4 du matin, qu'aurait lieu les funérailles de l'infortunée Parisot.

Une draperie de deuil sera posée contre le magasin, par les soins des habitants du quartier, qui tiennent à témoigner ainsi leurs sympathies pour le défunt.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Dimanche 2 août, 21^e jour de l'année.

Lune : dernier quartier, le 28 juillet; nouvelle le 4 août.

Soleil : lever, 4 h. 35; coucher, 7 h. 36.

Aux Arènes lyonnaises. — Après les brillantes courses provençales menées par le Pouly, voici les courses lyonnaises.

C'est J. Marin, le premier toréador, plusieurs fois médaillé, qui, aux arènes lyonnaises, courra aujourd'hui à 3 heures le taureau avec son vaillant quadrille.

Comme attraction, Marin travaillera seul un taureau dans l'arène.

Théâtre des Célestins. — La représentation que donnera demain Mlle Reichenberg, la charmante sociétaire de la Comédie-Française, s'annonce comme une véritable soirée de gala.

Avant-hier vendredi et hier samedi, le bureau de location a été assiégré par le public désireux d'entendre et d'applaudir l'éminente artiste. Le programme très bien composé, est de nature à attirer le monde, et si l'on ajoute à cela le concours de Mlle Marie Kolb, de M. Cornaglia et Corbin, de l'Odéon, il y aura salle comble demain aux Célestins.

Entrave à la liberté du travail. — Les agents de la Sûreté ont arrêté hier, à son domicile, boulevard des Brotteaux, 64, un maçon nommé Jean Beauchamp, âgé de 24 ans, inculpé d'entraves à la liberté du travail.

ETAT-CIVIL DE LYON

Inhumations: Premier arrondissement. — Claude Bellant, boulanger, 47 ans, rue des Capucins, 14, f. 9 h.

BOURSE DE LYON

Table of stock market data for Lyon, including Fonds d'Etat, Obligations, and Cours des Valeurs en Banque.

BOURSE DE PARIS

Table of stock market data for Paris, including Dépêche Gouvernementale, Télégraphie Privée, and Cours des Valeurs en Banque.

APRES BOURSE

Table of market data after the closing bell, including Cours des Valeurs en Banque and Marché aux Chevaux.

CONDITION DES SOIES DE LYON

Table showing the condition of silkworms in Lyon, including Ballois Pesés and Cours des Valeurs en Banque.

Advertisement for Vermorel Pressoirs, featuring an image of a press and text describing its uses and availability.

COPISTES: Ayant belle écriture et pouvant donner tout leur temps, peuvent s'adresser, munis d'une demande toute prête comme spécimen, à l'Agence Fournier, 14, rue Confort.

On demande des ouvriers bouteillers, faconniers, de presses et d'assortiments. S'adresser au siège, 21, rue Duhamel.

AVIS: M. BERGERON a vendu à M. Etienne BLACHE le fonds de café (anciennement Café Jobert), qu'il exploitait à Givors, rue de Lyon, n° 23.

JULES BONNARIC DENTISTE Rue Centrale, à Lyon

Advertisement for Eau tonique purgative, featuring a logo and text describing its medicinal properties.

ON TROUVE A l'Agence Victor FOURNIER LYON. — 14, Rue Confort, 14. — LYON. LES VALEURS CI-APRES: Bons du Crédit Foncier, 6 tirages par an.

VICTOR DUPRE 69, Rue Tranchet, LYON. Fabrique d'Abat-Jour. — Pose de Cordes Fourniture de Lames et Bâtons.

ARENES LYONNAISES. Quartier du Grand-Camp, Cité Tête-d'Or. AUJOURD'HUI Dimanche, 2 Août, à 2 heures GRANDES COURSES DE TAUREAUX.

M. CHARVET, montée Bonafous, n° 4. PREVIENT les consommateurs d'Alcool de Menthe de la Victoire qu'il vient d'obtenir une prime de dix francs dans un flacon acheté chez M. PERDU.

COURS D'ALCOOL DE MENTHE DE LA VICTOIRE. M. PERDU 22, place de la Croix-Rousse, 22. distribuera encore un grand nombre de primes aux acheteurs de l'Alcool de Menthe de la Victoire.

Avez-vous besoin d'argent? Vendez rue Paul-Bert, 18, or, bijoux, regus au Mont-de-Piété. Prêts hypothécaires 4 1/2 %.

PIANOS & ORGUES. La maison RODES, passage de l'Argue, 80, vend des pianos depuis 10 fr. par mois. Location depuis 7 fr. par mois.

(Service d'Éto) VIENT DE PARAITRE (Service d'Éto) L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon, de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux. LE WAGON. Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces divers lignes.

VIENT DE PARAITRE LE Petit Guide DE L'ÉTRANGER A LYON. Contenant tous les renseignements indispensables aux étrangers qui visitent notre ville: Nomenclature des rues de Lyon avec leurs tenants et aboutissants.

Entreprise de Travaux Publics et Privés ODDOUX & CIE. Démolition du Quartier Grolée. CHANTIERS ET ENTREPOTS. Place de l'Abondance, rues Duguesclin, Boileau, du Pensionnat.

LA MAISON DU BARBIER PAR LUDOVIC JOHANNE. Je ne vous fais pas compliment de votre goût, madame, dit-il d'un ton pincé. Sans se déconcerter, Hortense reprit: Mon cher amiral, vous auriez été mieux inspiré en me disant cela en Hollande, un an plus tôt!

Cette présentation aurait ressemblé à une bravade de mauvais goût, et Phœbus, pour l'éviter, était résolu à tout. La jeune fille, auprès de qui le comte de Saint-Amand semblait fort embarrassé, avait évidemment pris son parti de cette situation fautive.

taille d'Hortense et tous deux s'élançèrent. La valse commençait à peine. Les premières mesures succédaient à l'introduction. Les danseurs se mêlaient dans un tourbillon continu.

Il sembla à Phœbus que la petite reine, presque affaissée entre ses bras, allait défaillir. Il se pencha légèrement pour la soutenir. Au même instant, souple comme une couleuvre, Hortense dressa sa taille fine et onduleuse, et releva sa jolie tête pâlée.

rougeâtre, avec qui il avait échangé sa foi et le serment suprême, celui de la blonde et poétique fiancée, celui de Sabine d'Estoril! Cet amour, une âpre et mystérieuse fatalité l'avait brutalement atteint en pleine efflorescence, l'avait tué sans retour en plein épanouissement.

Mais il n'aimait plus! Puis il pensa à Nicole. Ah! Nicole, l'ardente fille de Joquelet, ne se fût pas laissée arracher son amour sans résistance et sans preuves! C'était une nature énergique, indomptable, rebelle à l'autorité paternelle et inaccessible à la crainte!